



Gérer les
risques
pros

Protocole
de Sécurité

- + Manutention manuelle et mécanique
- + Risque de chutes de hauteur et de plain-pied
- + Risque routier
- + Risques psychosociaux



TRM, transportez aussi votre prévention

Le secteur du Transport Routier de Marchandises en Alsace-Moselle connaît une sinistralité élevée avec environ **750 Accidents du Travail** par an pour un coût associé de l'ordre de **8 Millions d'Euros**.

En réponse à ce constat, la Carsat Alsace-Moselle mène une action régionale de prévention auprès de ce secteur d'activité et plus particulièrement auprès du métier de **conducteur Poids Lourd**.

Cette action a notamment permis de recenser les pratiques mises en œuvre par vos pairs. L'objectif est de vous les partager par le biais d'un document de synthèse disponible dans cet espace.

Ces pratiques sont ainsi issues de témoignages d'un panel représentatif d'entreprises visitées dans le cadre de cette action régionale de prévention.

Ce document est dynamique et se construit autour de 6 parties traitant 2 aides à l'animation de la sécurité en entreprise et **4 risques majeurs** ; à savoir la gestion des risques, le protocole de sécurité, le risque lié aux manutentions manuelles et mécaniques, le risque de chutes de hauteur et de plain-pied, le risque routier et les risques psychosociaux.



GÉRER LES RISQUES PROFESSIONNELS auxquels sont soumis vos conducteurs



Gérer les
risques
pros

Protocole
de Sécurité

- + Manutention manuelle et mécanique
- + Risque de chutes de hauteur et de plain-pied
- + Risque routier
- + Risques psychosociaux

Vous vous appuyez sur une ressource compétente en Santé et Sécurité au Travail :

- en interne (salarié désigné compétent, responsable/animateur sécurité, ...)
- en externe (Cabinet expert, IPRP, fédérations, service de santé au travail, ...)

Vous évaluez les risques professionnels auxquels sont exposés vos conducteurs, notamment le risque lié à la manutention manuelle et mécanique, le risque de chutes, le risque routier et les risques psychosociaux. Les résultats de ces évaluations sont transcrits dans le "Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) "

Vous mettez à jour cette évaluation chaque année, après toute modification significative de l'activité et des conditions de travail et après toute analyse d'accident du travail et maladie professionnelle

Vous associez les collaborateurs victimes et/ou témoins dans le processus d'analyse d'accident du travail. Vous vérifiez les connaissances des nouveaux conducteurs en matière de Santé et Sécurité au Travail

Vous élaborez, formalisez et mettez en œuvre des mesures de prévention en lien avec votre évaluation des risques. Les actions planifiées et suivies dans le temps sont transcrites dans votre " plan d'actions "

Vous analysez méthodologiquement tout accident du travail et maladie professionnelle afin de mettre en évidence les causes racines de sa survenue. Ainsi, vous pourrez mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées pour réduire le risque de répétition de l'accident / maladie professionnelle. Ces actions induiront également la mise à jour de votre évaluation des DUER



Bon à savoir

Grâce aux formations [Carsat](#) ou [INRS](#) vous pouvez faire monter en compétences vos ressources internes.



Bon à savoir

Vous pouvez vous appuyer sur divers outils pour effectuer votre évaluation des risques :

- L'outil INRS en ligne [OIRA Transport](#), à enrichir selon les risques liés à votre activité accompagné de la publication [ED 6095](#) de l'INRS
- La publication [ED 840](#) de l'INRS «évaluations des risques professionnels» pour vous aider à développer la méthode
- Le guide pour l'accueil du nouveau [TutoPrev Accueil](#)



Bon à savoir

Vous pouvez former votre ressource compétente à l'analyse méthodologique des accidents du travail (formation ADC) et vous appuyer sur la publication [ED 6163](#) de l'INRS





GÉRER LES RISQUES PROFESSIONNELS auxquels sont soumis vos conducteurs



Gérer les
risques
pros

Protocole
de Sécurité

- + Maintenance manuelle et mécanique
- + Risque de chutes de hauteur et de plain-pied
- + Risque routier
- + Risques psychosociaux

Vous mesurez l'évolution de vos accidents du travail et maladies professionnelles dans le temps en suivant des indicateurs (par exemple : nombre, fréquence, gravité, typologie, localisation, tranche d'âge, genre, secteur, métier, ...). Ces indicateurs peuvent être repris dans un tableau de bord utilisé comme un outil de reporting, d'analyse et de communication



Bon à savoir

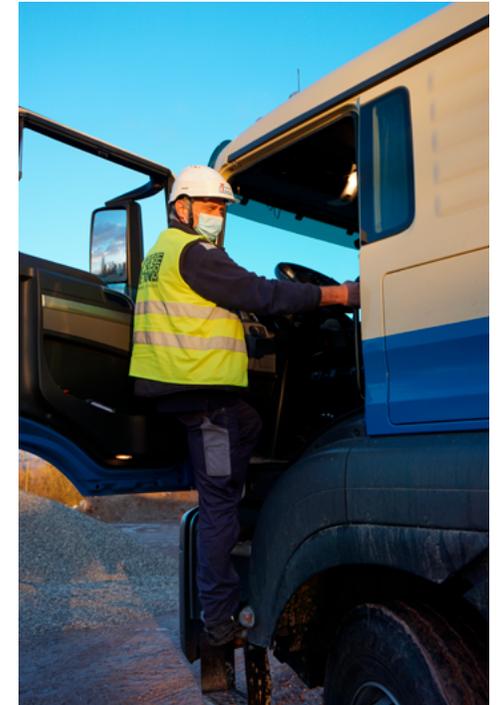
Au-delà des indicateurs de suivi classiques, vous pouvez ajouter des indicateurs de performance (turnover, nombre de panne, nombre de remontées de problèmes rencontrés,...). Ils permettront de mesurer l'incidence positive d'une prévention efficace sur la performance économique de l'entreprise



Bon à savoir

Vous établissez et rédigez avec chaque site d'accueil un Protocole de Sécurité pour les opérations de chargement / déchargement

Le Protocole de Sécurité est un document réglementaire (articles R.4515-1 à R.4515-11) du Code du Travail) ayant pour but de formaliser les risques professionnels générés par les opérations de chargement/déchargement auxquels sont exposés vos conducteurs sur un site d'accueil et les salariés du même site d'accueil. Le Protocole de Sécurité formalise également les moyens mis en œuvre pour réduire ces risques





LE PROTOCOLE DE SÉCURITÉ

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site INRS [ici](#)



Gérer les
risques
pros

Protocole
de Sécurité

- + Maintenance manuelle et mécanique
- + Risque de chutes de hauteur et de plain-pied
- + Risque routier
- + Risques psychosociaux

Rédaction des Protocoles de Sécurité (PS)

Vous rédigez un PS avec chacun des sites d'accueil (quels que soient leurs tailles et leurs secteurs d'activité), sur lesquels vos conducteurs sont amenés à effectuer des opérations de chargement et de déchargement

Bonnes pratiques

Vous rédigez les PS conjointement avec les sites d'accueil et les traduisez en différentes langues si besoin

Vous effectuez une visite des sites d'accueil préalable à la rédaction conjointe des PS

Mise à disposition des Protocoles de Sécurité

Vous mettez les PS à disposition et les portez à connaissance de vos conducteurs

Bonnes pratiques

Vous mettez les PS en consultation en version papier dans un classeur ou en affichage dans la salle des chauffeurs

Vous vous assurez de leur compréhension et appropriation et les remettez à vos conducteurs contre signature

Vous réalisez un classeur spécifique pour chacun de vos conducteurs contenant l'ensemble des documents nécessaires dont les PS

Vous proposez une consultation en version dématérialisée depuis le dispositif de communication à bord de la cabine

Bon à savoir

Un exemple de protocole de sécurité simplifié ou concis est disponible [ici](#)

Mise à Jour des Protocoles de Sécurité

Vous mettez à jour annuellement les PS et/ ou après chaque modification significative des conditions de déroulement des opérations

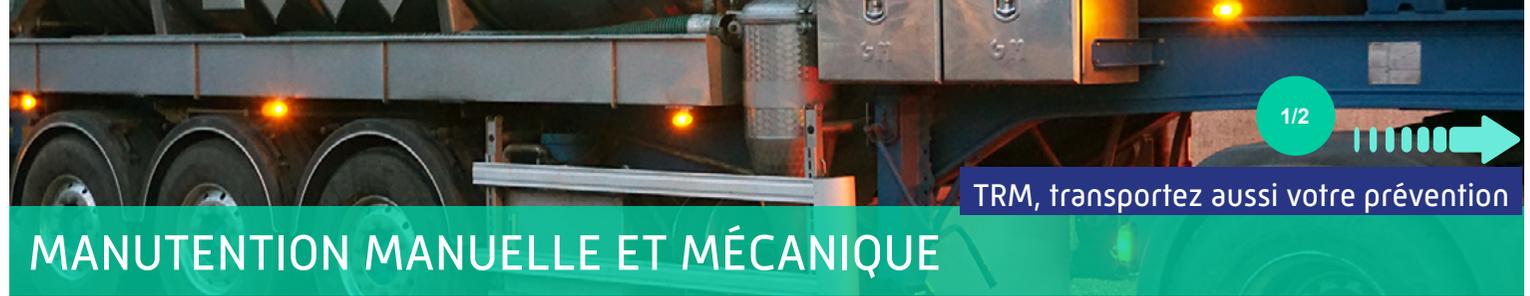
Bonnes pratiques

Vos conducteurs remontent les écarts constatés in situ auprès de leur exploitant (via une fiche de remontées d'incidents, d'écarts, ...)

Vous autorisez vos conducteurs à prendre en photo toute situation à risque et à l'envoyer à l'exploitant

Suite aux remontées d'informations, votre exploitant avec l'appui du responsable sécurité engage un échange avec les sites d'accueil concernés et procèdent à la mise à jour des PS





TRM, transportez aussi votre prévention

MANUTENTION MANUELLE ET MÉCANIQUE

Expression et identification des besoins

Vous identifiez les besoins en aide à la manutention de chacun de vos conducteurs selon leurs tâches et les conditions dans lesquelles ils les effectuent

Dans le choix d'un équipement, 4 caractéristiques sont à prendre en compte :

- sa maniabilité pour faciliter le déplacement,
- sa motorisation pour réduire les efforts de pousser-tirer
- sa compacité pour favoriser son embarcation dans la remorque
- son adaptabilité aux conditions environnementales d'utilisation (trottoirs, escaliers, cailloux, revêtements, déclivité, ...)



Bonnes pratiques

Vous mobilisez vos conducteurs via une fiche de remontées afin d'identifier leurs besoins réels et spécifiques pour mieux y répondre

Vous vous assurez de l'adaptabilité des aides à la manutention en effectuant un test matériel en situation réelle de travail avant toute acquisition définitive

Vous formez chaque conducteur avant toute première utilisation d'un équipement (formation par fournisseur, tutorat, formateur interne, ...)



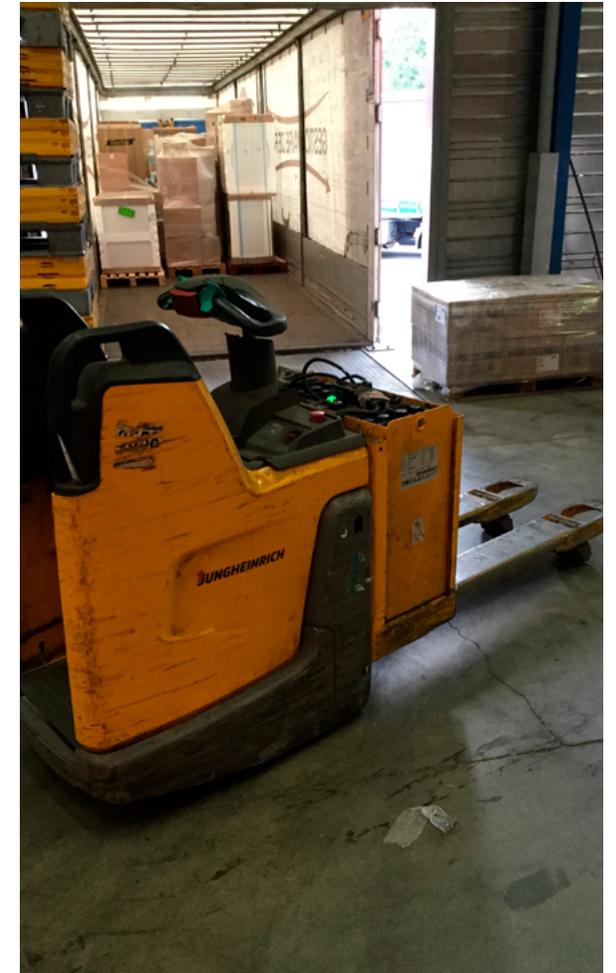
Bon à savoir

Utiliser votre propre aide à la manutention vous assurera de répondre aux besoins réels des conducteurs. Le matériel du client peut être inadapté et ne pas vous garantir une utilisation en toute sécurité



Bon à savoir

En cas d'utilisation d'engin motorisé, la délivrance d'une autorisation de conduite du propriétaire est obligatoire et doit être accompagnée de l'obtention d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) pour l'utilisateur



Gérer les risques pros

Protocole de Sécurité

+ Manutention manuelle et mécanique

+ Risque de chutes de hauteur et de plain-pied

+ Risque routier

+ Risques psychosociaux





MANUTENTION MANUELLE ET MÉCANIQUE



Gérer les risques pros

Protocole de Sécurité

+ Manutention manuelle et mécanique

+ Risque de chutes de hauteur et de plain-pied

+ Risque routier

+ Risques psychosociaux

Entretien et nettoyage

Vous assurez le nettoyage et l'entretien des dispositifs d'aide à la manutention

Bonnes pratiques

Dans le cadre des opérations de manutention (chargement/déchargement, bâchage/débâchage, attelage/dételage, branchement des flexibles), vous entretenez tout élément mécanique pouvant être sali, obstrué ou dégradé. Vous établissez un contrat de maintenance (garage ou prestataire)

Bon à savoir

Pour maintenir l'opération de bâchage/débâchage fiable et efficace et ainsi éviter toute contrainte physique supplémentaire liée aux efforts musculaires, il est recommandé d'entretenir et nettoyer les éléments d'usure et les pièces sensibles (rails, graissage, ...)

Veille technique et technologique

Vous effectuez une veille technique et technologique pro active

Bonnes pratiques

Cette veille peut se réaliser au travers de revues spécialisées, de newsletters des fédérations du transport, de retours d'expériences, de visites salons spécialisés

Formation

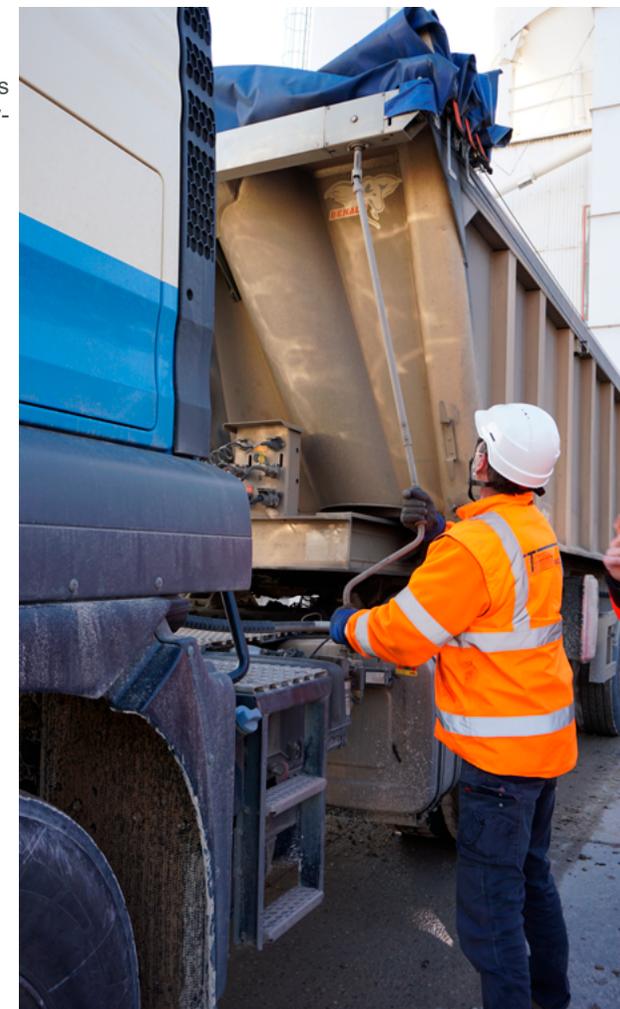
Vous sensibilisez vos équipes aux risques liés à l'activité physique

Bonnes pratiques

Vos conducteurs peuvent suivre une formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique), spécialisée et adaptée à l'activité

Bon à savoir

Vous pouvez vous renseigner auprès de votre Carsat, de votre service de santé au travail et de votre fédération du transport pour en savoir plus sur ces formations





TRM, transportez aussi votre prévention

RISQUE DE CHUTES DE HAUTEUR ET DE PLAIN-PIED



Gérer les
risques
pros

Protocole
de Sécurité

+ Manutention manuelle
et mécanique

+ Risque de chutes de
hauteur et de plain-pied

+ Risque routier

+ Risques psychosociaux

Zones piétonnes

Vous vous assurez que les zones piétonnes empruntées par vos conducteurs sont identifiées et matérialisées

Bonnes pratiques

Vous joignez au protocole de sécurité un plan du site client détaillé avec identification des zones piétonnes et des locaux (zone de stationnement, cheminement piéton jusqu'aux espaces de repos, d'accueil)

Vous installez des escaliers avec nez de marches antidérapants équipés d'une main courante pour accéder au quai

Vous mettez en place un niveau d'éclairage suffisant dans les différentes aires de déplacement de vos conducteurs et évitez les zones d'ombre

Vous maintenez vos sols en bon état

Accès en hauteur

Vous privilégiez des dispositifs automatisés pour l'opération de bâchage/débâchage

Vous privilégiez des moyens d'accès à hauteur d'homme ou à accès sécurisé intégré

Bonnes pratiques

Vos conducteurs effectuent les opérations de bâchage/débâchage depuis la cabine, sinon depuis le sol à l'aide d'une télécommande ou, à défaut, à l'aide de perches ou de manivelles adaptées (légères, télescopiques)

Vos bennes sont équipées de portes arrières coulissantes motorisées

Vos conducteurs installent systématiquement des tréteaux ou des chandelles sous chaque remorque dételée

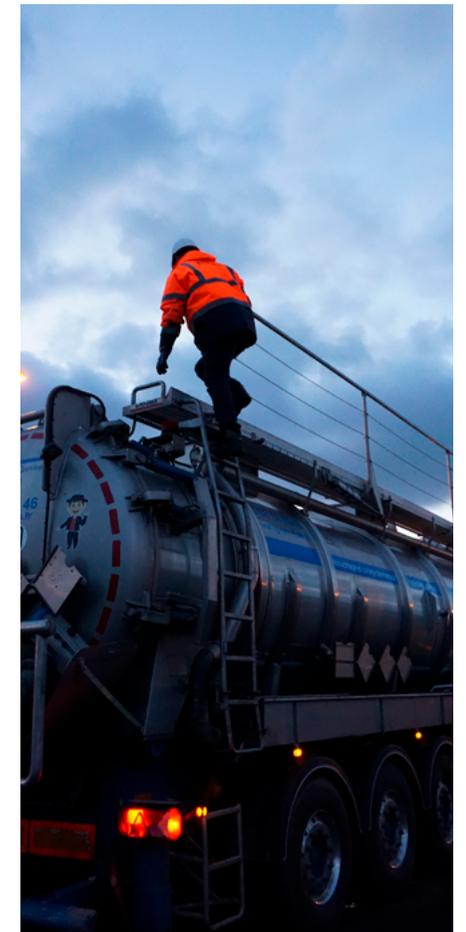
Vous équipez les remorques d'escaliers escamotables

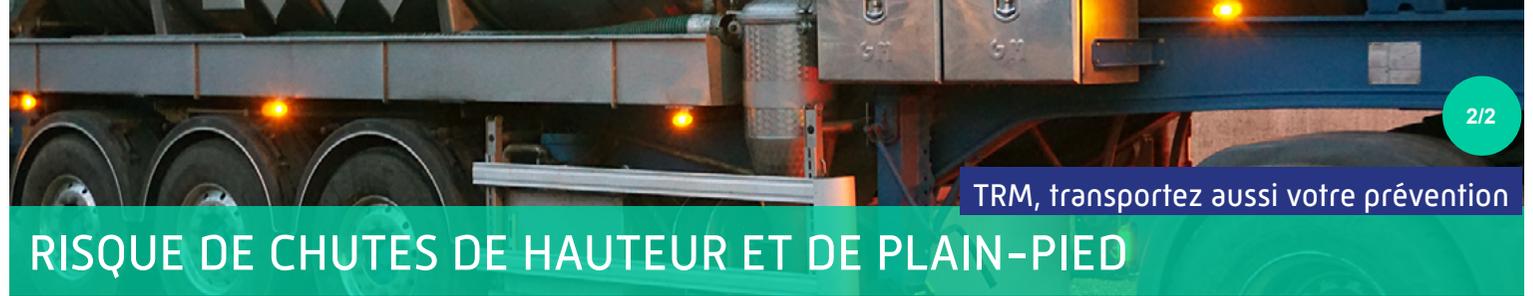
Pour limiter les montées/descentes de la cabine, vous équipez vos camions de radars de recul et d'une porte rideau motorisée

Vous équipez vos citernes de kits de décompression de cuve et les installez à hauteur d'homme

Le platelage au niveau de la sellette est systématique

Vous contrôlez régulièrement les moyens d'accès afin de vous assurer de leur bon état





RISQUE DE CHUTES DE HAUTEUR ET DE PLAIN-PIED



Gérer les risques pros

Protocole de Sécurité

+ Manutention manuelle et mécanique

+ Risque de chutes de hauteur et de plain-pied

+ Risque routier

+ Risques psychosociaux

Entretien et nettoyage

Vous assurez un entretien régulier de vos équipements et dispositifs



Bonnes pratiques

Vous privilégiez une maintenance préventive à une maintenance curative
 Vous entretenez et dégager les zones de passages (pluies, neige, verglas)

Vous contrôlez régulièrement les équipements (via une fiche de suivi) et formalisez les constats

La maintenance est effectuée en interne ou en externe par l'intermédiaire d'un contrat de maintenance

Vous possédez une station de lavage haute pression

Vous équipez vos bennes d'échelles adaptées pour en faciliter et sécuriser l'accès lors des opérations de nettoyage

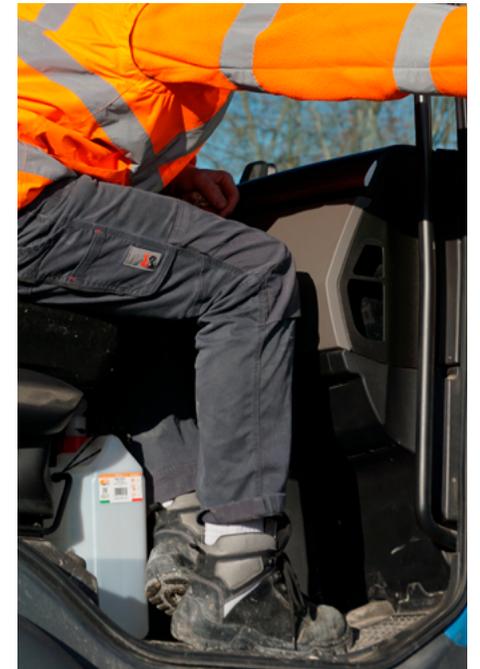
Chaussures de sécurité

Vous mettez à disposition des conducteurs, des moyens de protection individuelle pratiques, efficaces et adaptés aux risques auxquels ils sont exposés



Bonnes pratiques

Le choix du modèle de chaussures peut être laissé au conducteur (parmi une liste préalablement validée par l'employeur et conforme aux normes en vigueur) en comptant une participation forfaitaire de l'employeur. Le renouvellement peut se faire régulièrement, mais également sur demande (fiche de remise EPI par exemple). Tenir compte des aspects sécurité, confort et esthétique dans cet ordre de priorité



Bon à savoir

Des chaussures montantes et serrées (lacées) munies d'une semelle antidérapante assurent un meilleur maintien de la cheville





RISQUE ROUTIER



Gérer les risques pros

Protocole de Sécurité

+ Maintenance manuelle et mécanique

+ Risque de chutes de hauteur et de plain-pied

+ Risque routier

+ Risques psychosociaux

Préparation des itinéraires

Dès la prise de rendez-vous, vous prenez en compte l'itinéraire afin d'adapter un horaire de livraison

Vous indiquez les modalités d'accès chez le client le plus précisément possible



Bonnes pratiques

Vous formalisez les modalités d'accès dans le protocole de sécurité et vous vous assurez que chaque conducteur en prenne connaissance

Vous prenez en compte et anticipez les conditions météorologiques et les interdictions de circuler (notamment en hiver)

Vous prenez en compte les "arrêts téléphone" dans le calcul de la durée du temps de trajet

Vous fournissez des GPS adaptés Poids Lourds à chaque conducteur

Vous communiquez aux conducteurs les itinéraires à J-1 et leur laissez la possibilité de proposer une modification si elle est motivée

Vous privilégiez l'autoroute si la remorque est chargée

Communication au volant

Vous mettez en place des règles de gestion des communications et interdisez l'utilisation du téléphone personnel et professionnel pendant la conduite



Bonnes pratiques

Vous évaluez le besoin de communiquer pendant les déplacements et rédigez un protocole de communication transmis à chacun des conducteurs (livret d'accueil, manuel conducteur, règlement intérieur, consignes de sécurité, note d'informations...)

Vous abordez le sujet de la communication au volant avec tout nouveau salarié dès son arrivée (formation accueil)

Exemples de consignes : Ne pas communiquer en roulant, le faire à l'arrêt (pendant le déchargement) / Contacter son exploitant au moins une fois par jour (le midi pendant que le véhicule est arrêté) / Envoyer un SMS à l'arrivée et au départ de chaque site / si 2 personnes sont à bord du Poids Lourd, c'est celui qui ne conduit pas qui gère les communications



Bon à savoir

Le risque routier est la première cause de décès par accident du travail. La conduite nécessite une attention permanente du conducteur et une forte concentration. Sur la route, il est indispensable d'être en capacité de réagir au plus vite pour pouvoir prendre les bonnes décisions

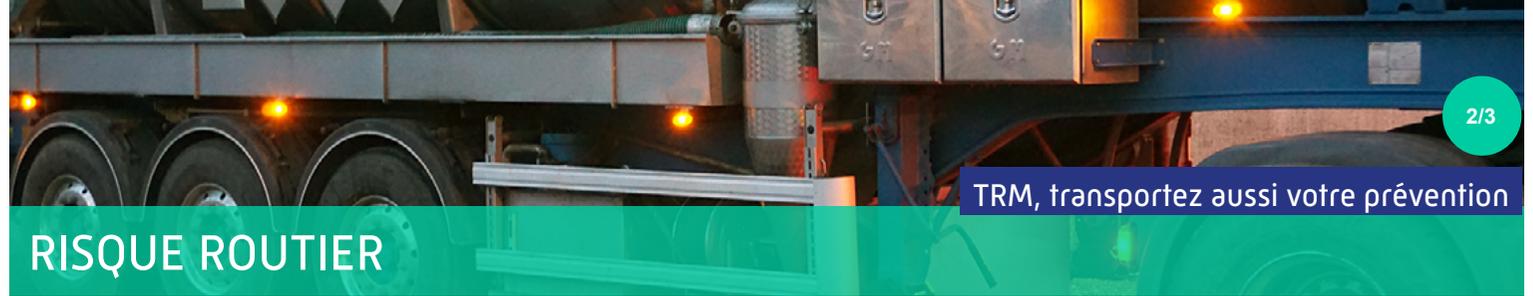
L'usage du téléphone au volant multiplie par trois le risque d'accident. Plus grave, lire un message en conduisant multiplie le risque par 23, d'autant plus que les messageries

instantanées de groupe sur les téléphones personnels se développent

L'utilisation de distracteurs (téléphone, écran, kit mains libres...) déconcentre le conducteur et lui détourne les yeux de la route pendant plusieurs secondes et représente un facteur de risques important

La géolocalisation permet de connaître en temps réel la position du conducteur et réduit ainsi le besoin de communication





RISQUE ROUTIER



Gérer les risques pros

Protocole de Sécurité

- + Maintenance manuelle et mécanique
- + Risque de chutes de hauteur et de plain-pied
- + Risque routier
- + Risques psychosociaux

Contrôles

Vous demandez à vos conducteurs d'effectuer un contrôle quotidien de leur véhicule selon une liste de points de contrôle que vous aurez établie au préalable



Bon à savoir

Vous pouvez vous appuyer sur la publication **ED 6055** de l'INRS "le carnet de suivi des Véhicules Utilitaires Légers (VUL)" pour établir votre liste de points de contrôle



Bonnes pratiques

Vos conducteurs effectuent et formalisent les contrôles sur leur temps de travail

Vos mécaniciens effectuent également un contrôle

Vous rappelez par une note d'informations l'obligation du contrôle visuel avant chaque départ



Vous interdisez les interventions sous cabine et imposez l'appel à l'assistance

Formations

Vous assurez auprès de vos conducteurs des formations nécessaires et complémentaires aux formations obligatoires



Bonnes pratiques

Vous assurez pour chaque nouvel arrivant une formation d'accueil (dispensée en interne, par un ancien conducteur par exemple)

Vous formez à l'utilisation des équipements (formation de prise en main du nouveau véhicule dispensée par le fournisseur). Cette prestation doit être intégrée au cahier des charges

Vous proposez à vos conducteurs des formations, des ateliers de sensibilisation (addictions, distracteurs, simulateur de conduite, sommeil, diététique, TMS, RPS, ...)

Pour cela vous faites appel à des organismes extérieurs (médecin du travail et service de santé au travail, AFT, gendarmerie, société d'auto-école, prévention routière, cabinets d'experts, Carsat, ...)

Indicateurs de suivi

Vous assurez un suivi de divers indicateurs vous permettant de mesurer leur évolution dans le temps



Bonnes pratiques

Vous tracez les typologies d'infractions aux différentes réglementations (excès de vitesse, distance de sécurité, dépassement temps de conduite)

Vous tracez la nature et la typologie des sinistres (dégâts matériels, responsabilités, circonstances, ...)

Vous utilisez un logiciel embarqué dans les cabines vous permettant de suivre toute une panoplie d'indicateurs liés à la conduite (consommations, vitesses moyennes, pics de vitesse, freinage d'urgence, ...)

Vous privilégiez la transparence et vous favorisez les échanges constructifs plutôt que la sanction immédiate



La mise en place d'un système de prime au rendement peut engendrer des comportements à risques





RISQUE ROUTIER

Hygiène de vie

Vous demandez à vos conducteurs de maintenir une hygiène de vie compatible avec leur activité

Bonnes pratiques

Vous menez des actions de prévention sur les rythmes de travail
 Vous instaurez la pratique des micro-siestes

Vous sensibilisez vos conducteurs quant à la gestion de leur cycle veille-sommeil et leur alimentation



Bon à savoir

Vous pouvez solliciter la Carsat et votre médecin du travail pour sensibiliser vos conducteurs sur une ou plusieurs thématiques liées à l'hygiène de vie (sommeil, travail de nuit, alimentation, addictions, médicaments...).
 Autres d'informations sur le site de l' [INRS](#)



Le travail en horaires atypiques est responsable d'une perturbation des rythmes biologiques associée à une dette chronique de sommeil, deux mécanismes générateurs de troubles de la vigilance et de somnolence

On ne peut pas lutter contre la somnolence sur l'autoroute

1 accident mortel sur 3 est associé à la somnolence

[source](#)



Gérer les risques pros

Protocole de Sécurité

+ Manutention manuelle et mécanique

+ Risque de chutes de hauteur et de plain-pied

+ Risque routier

+ Risques psychosociaux





Gérer les
risques
pros

Protocole
de Sécurité

- + Maintenance manuelle et mécanique
- + Risque de chutes de hauteur et de plain-pied
- + Risque routier
- + Risques psychosociaux



TRM, transportez aussi votre prévention

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

PAROLES DE CONDUCTEUR :

"Le métier a changé. Aujourd'hui, c'est le stress qui est dur dans le métier..."

Gestion des risques psychosociaux

Vous avez identifié ces risques et les avez évalués dans votre Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER)

Itinéraires et déplacements

Vous préparez des itinéraires en tenant compte des temps de pause, des durées nécessaires aux opérations de chargement/déchargement, de la fatigue cumulée causée par l'enchaînement des efforts physiques et des temps de conduite



Bonnes pratiques

Vous vous assurez que vos conducteurs prennent connaissance de leurs itinéraires en avance de manière à anticiper leurs parcours (et même proposer des modifications si justifiées)

Vous adaptez le type de tournée selon l'expérience et l'ancienneté des conducteurs

Vous demandez aux conducteurs de s'arrêter en cas de fatigue et à l'exploitation de gérer l'éventuel retard

Vous proposez à l'entreprise d'accueil d'intégrer au protocole de sécurité la mise à disposition de lieux de repos et détente sur son site ainsi que les mesures liées au risque biologique (COVID-19)



Vos conducteurs sont également soumis à des situations anxigènes liées aux comportements des usagers de la route



Gestion des retards

Vous mettez en place une organisation permettant d'accompagner le conducteur en cas de retard lié à un problème de circulation, panne mécanique, problème de chargement, ...



Bonnes pratiques

Vous préparez les itinéraires avec une marge de sécurité par rapport aux horaires d'arrivée sur le site d'accueil, aux limites maximales des autorisations des horaires de travail, ...

Vous êtes à l'écoute et confirmez votre soutien vers vos conducteurs et assurez le relais entre eux et les clients en cas de retard afin d'éviter toute situation conflictuelle



Bonnes pratiques

Vous prévoyez dans les contrats commerciaux des amplitudes et des créneaux de livraisons raisonnables

Vous mettez en place une cellule d'écoute / de gestion en dehors des horaires de travail de votre service "Exploitation"

